

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 18-22 (1968-1972)

Heft: 84

Artikel: Fausses monnaies fabriquées à Genève

Autor: Aubert, Fritz

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

après les immenses dépouillements de Strack, il semblait impossible de découvrir encore quelque pièce inédite, hormis peut-être dans le domaine de l'or.



C'est pourtant un *as* de la série COS V DES VI que j'ai découvert en examinant les fonds de tiroir d'un expert parisien (fig. 1). Il correspond à celui des deux sesterces détectés par Strack dont on n'a pas retrouvé d'équivalents dans les métaux précieux :

IMP CAES NERVAE TRAIANO AVG GER DAC P M TR P COS V DES VI.

Tête laurée à dr., pli de draperie sur l'épaule g.

R / S P Q R OPTIMO PRINCIPI; à l'exergue ARAB ADQVIS; dans le champ S C. L'Arabie, drapée, deb. de face, la tête à g., tenant un rameau et une botte de roseaux (?); derrière elle, un chameau.

Module: 25—26 mm. Poids: 11,77 g. Axe (horaire): 6.

Moins d'un mois après, la chance m'a souri à nouveau en me faisant découvrir le dupondius correspondant dans les mêmes conditions chez un autre expert parisien (fig. 2). La description en est rigoureusement semblable, droit et revers — y compris, hélas, l'état médiocre de conservation! —, si ce n'est évidemment que la coiffure est radiée. (On remarquera sur le buste l'empreinte d'un S dans une petite cartouche ovale: contremarque « coloniale »? plutôt que poinçon d'une ancienne collection?)

Module: 26—28 mm. Poids: 13,11 g. Axe: 6.

Dès lors, il semble que tous les espoirs soient permis de retrouver d'autres types encore de l'émission COS V DES VI dans les divers métaux ou dénominations, et sans doute plus ou moins aussi de compléter les séries DES III à V. Les titulatures de Trajan sont de beaucoup les plus longues du monnayage romain⁷. Les lettres qui les composent, petites et serrées, sont rejetées le plus loin possible vers la périphérie qu'il leur arrive même d'enjamber. Les marchands et les amateurs lisent inconsciemment ces légendes... comme les manuels les leur dictent.

FAUSSES MONNAIES FABRIQUEES A GENEVE

Fritz Aubert

Depuis quelques années, il réapparaît fréquemment sur le marché, même dans des ventes aux enchères, des fausses monnaies genevoises dont on n'avait plus entendu parler depuis longtemps. Presque toutes ont été fabriquées entre 1885 et 1895. Plusieurs furent signalées à l'époque dans le Bulletin de la Société suisse de

⁷ Avec celles des toutes premières années d'Hadrien, alors qu'il pratiquait à l'égard des usages de son père adoptif une imitation de bon aloi.

numismatique et dans la Revue suisse de numismatique. Pourtant, la plupart des numismates actuels ne les connaissent pas et ignorent souvent leur existence.

Il paraît donc utile de réunir les diverses falsifications d'origine genevoise pour permettre aux collectionneurs de les distinguer des pièces originales.

Ces copies peuvent se répartir en trois groupes :

- A. les faux destinés à tromper les collectionneurs ;
- B. les reproductions de monnaies anciennes, commandées par les orfèvres ou offertes aux collectionneurs pour remplacer les pièces rares et chères. Quand ils sont bien faits, et c'est le cas de plusieurs monnaies genevoises, ces faux deviennent, avec le temps, aussi pernicieux que les précédents ;
- C. les fausses monnaies contemporaines destinées à être mises en circulation.

Certaines de ces copies méritent quelques commentaires.

Groupe A

Deniers de l'Evêché de Genève

Par son importance, le trésor du Pas de l'Echelle, découvert le 11 août 1892¹, attira l'attention des Genevois. Il était composé de plus de mille deniers des deux types plus tard contrefaits. Les journaux en parlèrent à plusieurs reprises. Quelques centaines de deniers, distribués ou vendus dans les cafés par les ouvriers qui avaient participé à la trouvaille, circulaient dans le public et chacun voulait en posséder. Comme la demande dépassait l'offre, un « Italien domicilié au Perron », selon P. Stroehlin, se mit sans tarder à l'ouvrage et fut bientôt à même de satisfaire tous les amateurs. On estime qu'il en écoula plusieurs milliers².

Contremarques genevoises

- 1. En 1592 et années suivantes sur monnaies étrangères³
- 2. En 1620 sur testons des cantons suisses⁴.

1.

Les monnaies émises par Henri III et Henri IV en France, les légats de Grégoire XIII, Sixte V et Grégoire XIV en Avignon, sous les noms de double sol parisien, gros de six blancs ou encore pignatelles, circulaient en grande quantité à Genève. Les baisses successives de leur titre et de leur poids, l'apparition de nombreuses copies, amenèrent le gouvernement à faire contremarquer les exemplaires acceptables au cours habituel de trois sols six deniers, les plus récentes ne valant en général que trois sols. Cette contremarque est ronde, de 5 mm de diamètre environ. Au centre, les lettres IHS au-dessus de trois points.

2.

Pour les mêmes motifs qu'en 1592, il fut également arrêté, en 1620, de contremarquer les testons de bon poids. On ne connaît que quelques testons lucernois de 1614, 1616 et 1617 munis de cette nouvelle contremarque. Elle se distingue de la

¹ BSN XI. 1892. 46. RSN 3, 1893, 291. RSN 4, 1894, 5 et 279.

² Bulletin de la SSN 11, 1892, 58 P. S. RSN, 3, 1893, 308, note 2.

³ E. Demole, Histoire monétaire de Genève, 1870-1892, 127-130, 276-278, nos 355 à 359.

⁴ E. Demole, Histoire monétaire de Genève, 1870-1892, 130, 304, nos 435 et 436.

précédente par son diamètre supérieur et, surtout, par la présence d'une rosette à cinq pétales à la place du point central en dessous de IHS.

Aucun texte ne parle de contremarquer les douzains.

La fausse contremarque n'a encore jamais été signalée. Elle doit pourtant avoir fait son apparition vers 1890. Elle est postérieure à l'«Histoire monétaire de Genève», publiée en 1887 par Eugène Demole. Ce dernier, ainsi que Paul Stroehlin, n'en avaient pas connaissance, puisqu'ils ont été trompés tous les deux. En effet, dans la RSN, 3^e année 1893, Stroehlin a décrit plusieurs monnaies rares et inédites, dont un quart d'écu de Navarre de 1590, contremarqué à Genève (p. 165 n^o 24). La contremarque est fausse. Sa collection comptait un certain nombre de monnaies munies de cette fausse contremarque. Elles ont été vendues en 1909⁵. Il s'agit de tous les douzains, compris dans les nos 450 à 454 du catalogue, du quart d'écu ci-dessus, n^o 565, pl. II, et, probablement, de plusieurs pignatelles des nos 450 à 456. Le fameux quart d'écu n^o 565 a été acheté par Eugène Demole pour le Cabinet numismatique du Musée de Genève. Le faussaire inconnu aura écoulé sa production avec prudence, sans qu'aucun numismate ne se méfie de la supercherie.

Il fallut que mon attention soit attirée, dans un médaillier ayant appartenu à Roumieux (personnage dont il sera question plus loin), par un certain nombre de pièces contremarquées: douzains, pignatelles et un teston de Lucerne. Un examen attentif de ces monnaies révéla que toutes les empreintes, sans exception, étaient identiques, alors que, normalement, ce lot aurait dû contenir au moins une ou deux variantes, car, à l'époque, plusieurs poinçons furent utilisés.

Groupe B

Vers 1880—1900, les amateurs de monnaies et de médailles étaient fort nombreux à Genève, et très actifs. On en dénombrerait probablement plus d'une centaine. D'après les statistiques au 31 décembre 1893 de la Société suisse de numismatique⁶, il y avait dans cette ville 59 membres, sur 131 que comptait la Suisse entière. Aussi les monnaies genevoises étaient-elles recherchées et certaines même introuvables.

Les orfèvres, de leur côté, achetaient quantité d'anciennes monnaies pour la fabrication de cuillères à café, d'un genre alors à la mode, faites avec des pièces d'argent peu épaisses, telles que 21 sols de Genève, 5 batz des cantons suisses, 20 kreuzer d'Empire, 10 sols de Louis XIV, etc. Quand ils éprouvèrent des difficultés à se ravitailler, ils s'adressèrent aux médailleurs pour obtenir des copies. Ce fut l'origine de plusieurs fausses monnaies et la destination première des 21 sols 1710 et décimes 1794⁷. La gravure des 21 sols laisse un peu à désirer. Le décime, par contre, est d'un travail très soigné.

L'auteur de ces faux se nommait Charles Roumieux, fabricant de médailles à ses heures et faisant également le commerce de monnaies et de médailles. Il est probable que des numismates s'intéressèrent à ces copies et passèrent commande de piéforts, frappes en or et autres fantaisies. Roumieux utilisa en outre le coin du droit du décime pour diverses médailles.

⁵ Collections numismatiques de feu Dr Paul-Ch. Stroehlin. Première partie. Vente aux enchères publiques à Genève, novembre 1909.

⁶ RSN 3, 1893, 423.

⁷ Bulletin de la SSN, 7, 1888, 150.

En 1889 apparut le dangereux faux mi-décime à la ruche ⁸ et, deux ans après, en 1891, Roumieux mit en vente la copie du 42 sols 1831 ⁹.

D'après les prix demandés, il semble que la vente aux collectionneurs était plus lucrative que la livraison en gros aux fabricants de petites cuillères. J'ai en effet trouvé, dans le médaillier dont j'ai parlé, plusieurs de ces fausses monnaies accompagnées d'étiquettes de ce genre :

15 sous ou décime 1794
L'Oisiveté est un vol
Contrefaçon de Piedfort. Argent fr. 6.—

Demi-décime l'An III. Argent	42 sols, essai
<i>la vraie vaut fr. 150.—</i>	Copie, 8,145 g, valeur fr. 10.—
2 pièces, contrefaçon, chaque fr. 8.—	Coins à moi

Si l'achat de faux pour compléter sa collection peut étonner certains, il faut se rappeler que dans le passé, l'important était de réunir le plus de pièces possible, sans se préoccuper beaucoup ni de la qualité, ni de l'authenticité.

Nous retrouvons la même mentalité chez les philatélistes de l'époque : qui ne se souvient de ces anciens albums, épais et lourds, dans lesquels les timbres du monde entier avaient une place réservée ? Le seul vœux de leurs possesseurs était de remplir les cases vides. La colombe de Bâle ou un autre timbre rare lui manquait-il, le philatéliste genevois trouvait tout naturel de s'adresser à un certain M. Fournier, imprimeur et marchand spécialisé de faux timbres-poste pour collections. Moyennant quelques sous, il se procurait le timbre désiré, neuf ou oblitéré, ou même collé sur lettre authentique ¹⁰.

Groupe C

Les fausses monnaies modernes, fondues le plus souvent, n'intéressent pas particulièrement les collectionneurs. Il n'en a pas été fabriqué plus à Genève qu'ailleurs en Suisse, malgré la présence, dans cette métropole de l'horlogerie, de tout un monde d'habiles ouvriers sachant travailler les métaux. Il est toutefois intéressant de savoir que, vers la fin du siècle dernier, un atelier a frappé de fausses monnaies pour l'exportation. La pièce décrite sous n° 14 a été faite pour être mise en circulation en Egypte. J'ignore la quantité émise. Ce ne fut peut-être pas le seul faux destiné à ce pays, car il existe des essais en étain d'une pièce de 10 piastres et d'une pièce d'or.

Description des faux

Décrire une fausse monnaie est parfois bien ardu, surtout si de nombreux coins ont été utilisés pour la frappe des pièces originales. Les reproductions photographiques sont souvent préférables et permettent sans difficulté de trier l'ivraie du bon grain.

⁸ Bulletin de la SSN, 8, 1889, 100.

⁹ Bulletin de la SSN, 10, 1891, 65.

¹⁰ Le Club philatélique de Genève a racheté plus tard le fonds de commerce de Fournier. Pour en récupérer le prix, il mit en souscription une centaine d'albums, actuellement introuvables, remplis de timbres tirés du stock. Le solde et le matériel furent ensuite détruits.

République romaine

- 1 C. Cassius Longinus avec P. Cornelius Lentulus Spinther, vers 42 avant J.-C.
Denier.
C. CASSI IMP. LEIBERTAS
Tête diadémée de la Liberté à droite.
Rev. LENTVLVS SPINT.
Vase et bâton d'augure.
E. Babelon. Description des monnaies de la République Romaine, Paris 1885—
1886: Cassia n° 16. RRC 1307.
Argent. 3,80, 3,89, 5,14 g.



Les coins, gravés il y a probablement fort longtemps par un inconnu, sont au Cabinet numismatique de Genève, qui ne possédait par contre aucun denier. J'en ai retrouvé un dans un lot venant de France et deux dans une ancienne collection genevoise.

Signes distinctifs:

Au droit, l'inscription manque de relief. Les lignes de la chevelure sont trop régulières.

Au revers, le vase est tordu et penche à gauche.

Empire romain

- 2 Orbiane, femme d'Alexandre Sévère. Aureus.
SALL. BARBIA ORBIANA AVG.
son buste diadémé à droite.
Rev. CONCORDIA AVGG.
la Concorde assise à gauche, tenant une patère et une double corne
d'abondance.
Cohen, IV, 486, 3 var. (AVGVSTORVM). RIC IV/2. 97. 321 var.



- 3 Saturnin II, en 280. Aureus
 IMP. C. IV L. SATVRNINVS AVG.
 son buste lauré et cuirassé à droite.
 Rev. FORTVNA AVG.
 la Fortune debout à gauche tenant un gouvernail et une corne d'abondance.
 Cohen —. RIC V/II 591, 1.



Les coins de ces deux faux aurei sont également au Cabinet numismatique de Genève.

Si le portrait d'Orbiane est assez réussi, celui de Saturnin II est fantaisiste. Les revers sont convexes et très médiocres.

La RSN, 14, 1908, 250, signale deux fausses monnaies de Magna Urbica, l'une en or, l'autre en bronze, fabriquées à Genève.

Evêché de Genève

- 4 Denier au nom de l'évêque Frédéric.
 GENEVA CIVITAS
 temple à 4 colonnes. O dans le tympan.
 Rev. ✠ FRIDERICCS EPS
 croix.
 RSN 3, 1893. Copie du n° 7, p. 308 et pl. IX.



- 5 Denier anonyme au nom de saint Pierre.
 ✠ SCS PETRVS
 tête de saint Pierre à gauche.
 Rev. ✠ GENEVA CIVITAS
 croix cantonnée de quatre besants carrés.
 RSN 4, 1894. Copie approximative du n° 146, p. 303 et pl. IX.



La tête du saint est trop moderne.
 Ces deux pièces existent en métaux et alliages divers, de poids très variés.

6 Contremarque IHS

Le diamètre de la fausse empreinte est de 5 mm. La largeur totale des lettres IHS, à peine 4 mm, est inférieure à celle des contremarques originales connues. Sur la contrefaçon, la barre du H monte légèrement de gauche à droite. Le point gauche est plus rapproché du point central que le point droit. Ces petits détails mis à part, la fausse contremarque est presque parfaite, d'autant plus difficile à reconnaître qu'elle est en général, tout comme les authentiques, déformée par le relief des monnaies qu'elle a écrasé.

A noter trois points importants:

1. toutes les contremarques sur des douzains sont fausses;
2. les authentiques ne se rencontrent que sur des pignatelles;
3. la contremarque utilisée pour les testons est différente.



Contremarques authentiques sur pignatelles



Contremarques authentiques sur testons



Fausse contremarque de l'époque

A gauche, contremarque authentique,
à droite fausse



Fausse contremarques

7 21 sols 1710. Demole n° 405.

Les lettres sont irrégulières et mal gravées. Le 0 de 1710 est allongé. Dans le soleil, sur les deux faces, les lettres IHS sont grandes et mal dessinées.
29 mm. Argent. 5,90, 5,97 g. Tranche striée.



8 21 sols 1710 de coins variés.

Mêmes remarques.

28 mm. Argent. 6,45 g. Tranche cordonnée.

Existe en or ¹¹, en piéfort, sur flans carrés, etc. ¹².

Les pièces originales, d'un poids inférieur à 5 g ont la tranche lisse. Leur diamètre est de 26,5 à 27 mm. La première variété n'était probablement destinée qu'à l'orfèvrerie.



¹¹ Vente Stroehlin I, n° 523.

¹² Vente Stroehlin I, n° 524.

9 Essai du mi-décime à la ruche 1794. Demole n° 607.

Le cercle extérieur est composé de 94 perles au lieu de 96. Les traits horizontaux de la ruche sont plus forts que sur l'original. A gauche, la lettre R de TRAVAILLE est légèrement déplacée vers le haut. Le coin a un petit défaut dans le champ entre RA et la ruche.

10 Il existe un second coin semblable, mais sans ce défaut. Les 94 perles sont reliées entre elles par un trait fin.

Je ne connais qu'un seul coin pour le revers.

Le cercle de perles n'est pas parfaitement rond; il présente un léger plat au sommet. Les lettres S sont asymétriques. Le S de CENTIMES est retourné: la partie supérieure est plus importante que l'inférieure.

24 mm. Argent. Nombreux exemplaires de 3 g et 3,05 g. 5,82 g pour le second coin.



Original



Faux

Il ne fut utilisé qu'une seule paire de coins originaux; toutes les différences révèlent évidemment des faux.

11 Décime ou dix centimes 1794. Demole n° 608.

Le gland du sommet de la couronne de chêne s'abaisse au lieu de monter. Le plumage de l'aigle est plus grossier. Sous chaque aile, les plumes sont régulières, il n'y a pas d'espace entre la quatrième et la cinquième.

Au revers, le dessin des abeilles est moins soigné. La fleur du bas est plus large. Les chiffres de la date sont plus gros, le 4 penche sensiblement contre le 9.

24 mm. Argent. 3,90 g. Tranche cordonnée en sens contraire.
Existe en or ¹³.

³ Vente Stroehlin I, n° 695.



Faux



Faux

12 Piéfort, argent. 8,30 g. Tranche lisse.



Original

Comme pour le mi-décime, tous les originaux proviennent de la même paire de coins.

On offre quelquefois le faux piéfort comme essai du double décime (Demole n° 610). Ce dernier a été frappé avec d'autres coins un peu différents. Il se distingue du décime par l'absence, au revers, du trait losangé entre les mots DECIME et L'OISIVETE.



Double décime original

13 Essai d'une pièce de 42 sols 1831. Demole n° 670.

Dans le soleil, l'iris de l'œil est creux, avec une pupille allongée. Il n'y a que quatre points au lieu de six entre l'aile et le cou de l'aigle, seize au lieu de dix-sept entre l'aile et la patte. On distingue le mot COPIE en faible relief sur la tige de la clef. Les différents éléments de son anneau ne se touchent pas, au bas, il manque un ornement remplacé par un point.

Au revers, le point sous IHS est difforme. Le I est plus éloigné du H que le S. A l'exergue, la lettre L est placée trop haut par rapport à la date.

30 à 31 mm. Argent. 7,97, 8,05, 13,20 g. Tranche lisse.



Original



Faux

Egypte

- 14 Abdulhamid II, 1876—1909.
Une piastre 1293 (1876).
Cuiivre argenté. 1 g.
La pièce originale, en argent 0,900, pèse 1,25 g.



ALTES UND NEUES – NOUVELLES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Italien: Kleingeld ist Mangelware

Die neue Gewohnheit der Kaufleute, anstelle fehlender Scheidemünzen Bonbons als Wechselgeld herauszugeben, ist inzwischen Diskussionsgegenstand der hohen Politik geworden. Ein liberaler Senator sieht in dieser Praxis «Herstellung und Verbreitung von Falschgeld» und meint ironisch, gegebenenfalls müsse die Staatsholding IRI für die Produktion von Bonbons sorgen, die in einheitliches von der Staatsdruckerei hergestelltes Papier verpackt sind. Die Geschäfte der IRI-Süßwarenfirma Alemagna geben, sobald kein Wechselgeld vorhanden ist, Gutscheine über

5, 10 oder 20 Lire an die Kunden, die bei späteren Käufen in Zahlung genommen werden. Dies sei, so wird bemerkt, die Einführung einer Art «illegaler Schuldscheine». Für den Mangel an Scheidemünzen wird nicht zuletzt auch der überalterte Zustand der Münzanstalt verantwortlich gemacht. Es werden noch Metall-Legierungen aus der Zeit der faschistischen Autarkiebemühungen verwendet, die zwar billig, aber nicht sehr haltbar sind. Die Münzanstalt ist technisch nicht in der Lage, in normalem Rhythmus Nachschub an Scheidemünzen zu liefern.

(National-Zeitung 16. 8. 1971)